

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(5\)](#)[Item](#)[Émile Godin à Jean-Baptiste André Godin, 3 décembre 1863](#)

Émile Godin à Jean-Baptiste André Godin, 3 décembre 1863

Auteur·e : Godin, Émile (1840-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Godin, Jean-Baptiste \(1795-1869\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Godin, Émile \(1840-1888\)](#) est auteur(e) de cette lettre

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Date de rédaction[3 décembre 1863](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Lieu de destinationParis

Description

RésuméÉmile Godin donne à son père des informations sur les nouveaux événements survenus à Guise. Madame Vigerie a appris la veille au soir qu'une

nouvelle chanson avait été affichée dans la nuit précédente. Fayon a montré à madame Vigerie un exemplaire qui avait été collé sur sa boutique. Madame Vigerie, qui n'a pu en prendre copie, dit qu'il n'est pas question de Godin, mais de toute la famille Moret. Madame Ville a dit à Fayon que 20 personnes chantaient la chanson chez Pierre. Émile Godin estime que la chanson doit avoir 7 couplets. A. Villot a reçu un placard par la poste, qu'il n'a pas voulu confier à Émile par peur d'envenimer les choses. Émile explique qu'il n'a pas voulu laisser emporter par madame Lemaire une glace se trouvant dans l'appartement de sa mère. Il l'informe qu'un vent très fort a causé des dégâts dans l'usine. Il regrette que la population guisarde mette tant d'acharnement à diffuser des insultes. Il ajoute des informations relatives à Laloux, Charles, Esther Lemaire, son grand-père. Dans le post-scriptum, il annonce à son père que madame Vigerie vient de lui donner un exemplaire de la chanson chantée la veille chez Pierre et qu'on dit que c'est madame Carlier qui a reçu la chanson par la poste et l'a diffusée.

Mots-clés

[Conflit](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Météorologie](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Carlier \[madame\]](#)
- [Charles](#)
- [Fayon \[monsieur\]](#)
- [Godin, Jean-Baptiste \(1795-1869\)](#)
- [Laloux \[monsieur\]](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Moret \[famille\]](#)
- [Vigerie \[madame\]](#)
- [Ville \[madame\]](#)
- [Villot, A. \[monsieur\]](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Hôtel de Pierre, Guise \(Aisne\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Godin, Émile (1840-1888)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Familistère
- Rente/Propriété

Biographie Propriétaire français né en 1840 à Esquéhéries (Aisne) et décédé en 1888 à Fligny-le-Petit (Aisne). Émile Caius Godin est le fils de Jean-Baptiste André

Godin et d'Esther Lemaire. Il décède le 2 janvier 1888, quinze jours avant son père.

NomGodin, Jean-Baptiste (1795-1869)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéIndustrie (petite)

BiographieSerrurier et poëlier français né à Boué (Aisne) et décédé en 1869 à Esquéhéries (Aisne). Il épouse Marie Joseph Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries, en mars 1816. Le couple acquiert une maison en juillet de la même année à Esquéhéries. Il est le père de Jean-Baptiste André Godin (1817-1888).

NomLemaire, Sophie Esther (1819-1881)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieNée en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, Émile Caius (1840-1888). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de Godin-Lemaire jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation3 p. (485r, 486r, 487v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Paris ce 3^e 2^{me} 1863.

405

Cher Père

Hier à 8 heures après le départ du courrier M^{me} Vignier m'a appris qu'une nouvelle chanson avait été affichée dans la nuit précédente.

Puis le matin vers la pointe du jour en ouvrant sa boutique a vu en papier collé avec des fils de cacheter avec sa copie sa maison et l'a entrée. A 7 h il est venu le mentionner à M^{me} V mais n'a voulu la lui laisser et ne lui a pas donné le temps d'en prendre copie. M^{me} V m'a dit qu'il n'est nullement question de sous mais qu'elle passe en revue toute la famille Secret & aujourd'hui ce 2 h comme je le priais de tâcher d'en avoir au moins une copie pour sous j'envoyer il m'a dit, ça mal répondu. (ce qui cela servira: puisque l'on n'agit pas.) ensuite il m'a dit que M^{me} Ville étant chez Pierre L. avait entendu chanter par plus de 20 personnes je l'ai prié de demander les noms des personnes présentes au café il m'a encore fait la même réponse en d'autres termes. Il y avait beaucoup de monde qui en avait copie. Je ne sais sur quel air elle est. Il doit y avoir environ 7 couplets.

Il m'a dit que A Villot avait reçu le placard par la poste je l'ai prié de lui demander afin de sous j'envoyer faut-il le lui demander car il m'a répondu est-ce que vous croyez

que tout le monde est digne de se désaisir de
ce qu'il a ainsi moi je ne suis employé de la
maison Godin et je recevrai quelque chose par
la poste je ne le donnerai pas parce que (j'aurais
peur d'envoyer les choses) ou ce qui voudrait enco-
nuer ce qui il m'a dit et sa pensée cela ne
m'annoncerait à rien de faire discours les
diffamateur. Je ne le donnerai pas pour ce motif mais
que je serai obligé de m'occuper de mes affaires de toutes
responsabilités en rien disant rien je suis tranquille selon
le raisonnement d'un homme mais depuis je suis sorti de
chez en lui disant que je ne lui demanderais plus rien.

M^{me} Lemaire a fait demander une place que je
trouve dans l'appartement de ma mère mais ne
suis pas sûr de lui vouloir donner quand vous serez de retour vous
en ferez ce que vous voulez. Il m'apportait une décharge
signée de ma mère et de M^e le juge de Louis
alors je la laisserai entrer; si non, non.

Je n'ai encore reçu de vous de sous au cours de
ce soir que je n'en ai de déchet.

Il a fait un tel vent aujourd'hui que une croix de la
fondrière ~~est~~ au lieu travaillé ^{est} et elle tomber dans une autre
le hangar au côté a été découvert en partie ^{et} environ et
les flammes ont volé jusqu'au toit de la fondrière ou
l'on ne travaille pas. Le vent venant du SO et soufflant
tellement fort sur tous les pans de toit de dans cette
direction que toute l'eau qui tombait était chassé à
l'intérieur du magasin. ou il pleuvait par instant
plus fort que dehors.

Rien de nouveau. autre que cela c'est bien assez car
il est bien malheureux de voir avec quel abandonment tous
la population Guisarde met de se propager ces insultes.

104

Je suis très attendri par ce que j'ai vu au départ de vos courses et
je vous en remercie à vous deux je pourrais l'écrire.

Saloux m'a demandé après vous je lui ai dit
que vous rentrez ce soir. Demain ce sera demain.

Charles m'a dit que vous iriez pour qu'on trouve
votre vois cherché.

Maman a dit aller à St Quentin hier. Ma-t-on dit
je ne vois plus rien à vous dire.

Grand papa me veut bien il se promène comme à l'habitude
mais le maître, pourtant infla un peu son journal.

Il fait encore un vent ce soir qui ne fait avec
certaines des égarés pour la nuit mais comme on ne peut
rien sentir très peu. On ne remarque tout de suite
fait. Aujourd'hui paraissent afin qu'il ait moins de peur
sur la colle qui sont restés en place.

Les vôtres font des compliments et je vous embrasse
de tout cœur.

votre fils de cœur

G. Gobet

Je vous envoie de l'instant de M. Vigier de Chanson qui bon
à chère sœur chez Paris et dont beaucoup de monde a fait
des copies. On dit que c'est M. Carlier qui l'a reçu par la
poste et lui qui l'a payé. Il fait de vous des copies.
Je ne suis sûr qu'il en ait la permission. Il en a fait
de très belles.